



**FRAM**

## **Circuit Richesses de la Vénétie à Trieste \*\*\***

**Italie**

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes, Mulhouse, Lille

dès **1148€**

**8 jours / 7 nuits**

**Départ Marseille**

**Le 15/09/2025**

## Descriptif :

Durant votre circuit vous serez logés en hôtels 3\* (normes locales) cités ci dessous ou similaire :JESOLO (7 nuits) : Hôtel Vienna, Hôtel Al Mare, Hôtel Torino ou similaire.Des modifications concernant les hôtels sélectionnés peuvent être apportées. Cependant, nous nous efforcerons de vous proposer des hôtels de catégorie équivalente. En tout état de cause, la liste définitive de vos hébergements vous sera transmise à destination par notre correspondant.

## Description

A la découverte des trésors de Venise et Trieste ! Vous découvrirez des villes au caractère typiquement italien comme Padoue, Caorle ou encore Treviso, riche en curiosité et en histoire.

## Logement

Durant votre circuit vous serez logés en hôtels 3\* (normes locales) cités ci dessous ou similaire :

JESOLO (7 nuits) : Hôtel Vienna, Hôtel Al Mare, Hôtel Torino ou similaire.

Des modifications concernant les hôtels sélectionnés peuvent être apportées. Cependant, nous nous efforcerons de vous proposer des hôtels de catégorie équivalente. En tout état de cause, la liste définitive de vos hébergements vous sera transmise à destination par notre correspondant.

## Bon à savoir

- Départs garantis dès 2 participants. Maximum 45 participants.
- Possibilité de regroupement à l'arrivée avec des participants de plusieurs voyageurs francophones.
- Pour des raisons techniques, l'ordre des visites ou des étapes peut être modifié ou inversé.
- Demi-pension durant votre circuit du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8. En supplément : formule pension-complète incluant les déjeuners du jour 2 au jour 7.
- Les repas (incluant les petits-déjeuners) peuvent être servis sous forme de buffet ou bien directement à table, selon le remplissage des hôtels.
- Taxe de séjour incluse.
- Pourboires : il est coutume de récompenser accompagnateurs, guides et chauffeurs.
- Dans certaines régions d'Italie, la loi proscrie l'utilisation de l'air conditionné en dehors des périodes de forte chaleur (pas avant le 15/05 ni après le 30/09) et du chauffage avant le 1/11.
- Selon les recommandations du gouvernement italien pour l'environnement, les hôteliers sont tenus de ne pas changer les draps de lit tous les jours lorsque vous séjournez plusieurs nuits dans un même hôtel.
- Services de guides locaux francophones pour les visites de Venise, Trieste, Trévise, Vicence.
- Seule l'entrée à la Villa Pisani (jour 3) est incluse. La découverte des autres sites s'effectue de l'extérieur.
- Ecouteurs inclus sur les sites où leur usage est obligatoire (comme dans certaines églises ou sites avec forte affluence) et selon la taille du groupe.
- Lors d'arrivée tardive le premier jour, un repas sera préparé pour les clients (chaud ou froid en fonction des horaires et de la disponibilité des hôtels)
- Accompagnateur francophone et chauffeur à partir de 7 participants (ou chauffeur-accompagnateur francophone pour les groupes de moins de 7 participants).
- En Italie, les chambres singles sont généralement des chambres avec un lit simple et peuvent être plus petite qu'une chambre double.
- Pour des raisons d'économie d'énergie, l'air conditionné fonctionne normalement du 15/05 au 30/09 (cela dépend de la réglementation municipale de chaque hôte) et le chauffage suit les règles imposées par la municipalité où est situé l'hôtel.

## INFORMATION ACCES A VENISE

La ville de Venise a décidé de mettre en place une taxe d'accès pouvant aller de 5EUR à 10EUR pour les touristes visitant Venise les jours suivants :

Avril 2025 : du 18 au 30

Mai 2025 : 1,2,3,4,9,10,11,16,17,18,23,24,25,30,31

Juin 2025 : 1,2,6,7,8,13,14,15,20,21,22,27,28,29

Juillet 2025 : 4,5,6,11,12,13,18,19,20,25,26,27

Sont exemptés de cette taxe : les voyageurs logeant au moins une nuit dans un établissement d'hébergement touristique situé sur le territoire communal de Venise ainsi que les personnes âgées de - de 14 ans. L'exonération est valable du jour d'arrivée au jour de départ.

Dans le cadre de votre circuit, vous ne bénéficierez pas d'une exonération de cette taxe et serez donc tenu de procéder au règlement.

Pour cela, vous devez OBLIGATOIREMENT vous enregistrer sur le site internet <https://cda.ve.it/fr/> pour obtenir un QR code qui sera à présenter en cas de contrôle. Il n'y a aucune barrière, guichet ou tourniquet pour entrer dans la ville, mais des contrôles seront effectués aléatoirement par des agents municipaux : dans cette éventualité, veuillez vous munir de votre QR code ainsi que de votre carnet de voyages lorsque vous vous rendez dans la ville.

## Restauration

Durant votre séjour vous serez logés en formule demi-pension (hors boissons) du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8.

En supplément :

- Formule pension complète (hors boissons) : petit-déjeuner, déjeuner et dîner.

A noter ; L'eau n'est pas incluse lors des repas.

## Formalités

Bonne nouvelle : Compte tenu de votre nationalité française, vous pouvez voyager librement en Italie, Sicile et Sardaigne, quel que soit votre schéma vaccinal.

A NOTER

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

Concernant l'éventuel impact du Coronavirus sur votre séjour, nous vous invitons à consulter la page ci-dessous du site officiel France Diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coro>

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :

Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

Les règles relatives au franchissement des frontières propres à chaque pays étant amenées à évoluer, il est vivement conseillé de se reporter à la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Ressortissants étrangers et binationaux devront être en conformité avec les différentes réglementations en vigueur, selon leur nationalité et devront s'informer auprès de leur consulat.

## INFORMATION ACCÈS À VENISE

En 2025, la ville de Venise a décidé de mettre en place une taxe d'accès pour les touristes qui viennent à Venise sans y loger. L'objectif premier de cette taxe est de mieux gérer les flux touristiques de manière à préserver Venise.

Il suffira donc de dormir une seule nuit dans un hôtel sur le territoire communal vénitien (Venise ou Venise Mestre-Marghera) pour ne pas payer la taxe qui sera déjà incluse dans la taxe de séjour.

**IMPORTANT**

Même si vous êtes exemptés de paiement de la taxe, vous devrez néanmoins vous enregistrer pour obtenir

le QR code d'exemption. L'enregistrement se fait sur le site Internet <https://cda.ve.it/fr/>.

La taxe d'accès est de 5 euros/jour pour entrer à Venise de 8h30 à 16h si l'enregistrement est effectué jusqu'à 5 jours en avance. À moins de 4 jours le montant à régler sera de 10EUR.

Ce système sera testé en 2025 sur les jours suivants :

Avril : du 18 au 30

Mai : 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 23, 24, 25, 30, 31

Juin : 1, 2, 6, 7, 8, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 28, 29

Juillet : 4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19, 20, 25, 26, 27

Les touristes qui pourront justifier avoir réservé une chambre d'hôtel à Venise (ou sur le territoire communal : Venise, Murano, Burano, Lido, Pellestrina, Favaro Veneto, Mestre-Carpenedo, Chirignago-Zelarino et Marghera) pour au moins une nuit seront exemptés du paiement de cette taxe. Les clients séjournant à Lido de Jesolo ne sont pas exonérés du paiement de cette taxe.

À noter : Les enfants de moins de 14 ans sont exonérés du paiement de la taxe.

COURANT ELECTRIQUE : 230V et 50Hz. Type F et L. Adaptateur nécessaire pour la prise L.

## La description du voyage, le programme :

### Vos étapes

(Jour 1) FRANCE - VENISE

Arrivée à l'aéroport de Venise et accueil par notre correspondante locale qui vous accompagnera tout au long de votre séjour en Italie. Transfert en autocar ou minibus/voiture privé vers votre hôtel à Jesolo.

Dîner et nuit à votre hôtel.

(Jour 2) VENISE :

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Remise du Pass Transport, valable pour la journée sur tous les transports publics de la ville et qui pourra être facilement utilisé pour tous les déplacements.

Promenade guidée à la découverte de la Venise 'des vénitiens' à travers les quartiers typiques de Rialto (marché du poisson), et Castello (église de San Zaccaria, les bassins de l'Arsenal et les parcs des îles de San Pietro), hors des senties battus.

En option : Déjeuner dans un restaurant du centre historique.

L'après-midi vous disposez d'un temps libre pour flâner librement dans les ruelles de la ville.

Retour à l'hôtel Jesolo en fin d'après-midi. Dîner et nuit.

(Jour 3) RIVIERE DE LA BRENTA ET PADOUE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour l'excursion le long de la rivière Brenta jusqu'à la somptueuse Villa Pisani. Élégante demeure au coeur d'un parc remarquable, elle représente parfaitement l'aspect aristocratique des bâtisses champêtres du XVIIIème siècle. Départ vers la ville de Padoue.

En option : Déjeuner dans un restaurant du centre historique.

Dans l'après midi, temps libre à Padoue où vous pourrez découvrir les incontournables de la ville : la place de Prato delle Valle, la basilique de Saint-Antoine, la place des Herbes, la place des Fruits, l'université le Café Pedrocchi, l'un des cafés historiques les plus célèbres d'Italie.

Retour à l'hôtel à Jesolo en fin d'après-midi. Dîner et nuit.

(Jour 4) TRIESTE :

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Découverte guidée de la ville avec ses principaux places et palais, le tour vous amènera à la découverte de la Place della Borsa, de la Place du Théâtre, du Canal Grande et la Place de l'unité italienne.

En option : Déjeuner dans un restaurant dans le centre-ville.

Temps libre pour découvrir librement la ville et profiter de ses quais et café historiques.

Retour à l'hôtel en soirée. Dîner et nuit.

(Jour 5) CAORLE :

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la ville balnéaire de Caorle, qui est aussi appelée "Venise en miniature". La présence de petites et de grandes calli, de campielli et de maisons pittoresques rappelle les formes de la ville lagunaire. Temps à

disposition pour découvrir librement ce bourg marin, aux maisons colorées. Possibilité de shopping ou de promenade parmi les ruelles et les petites places ou encore de parcourir la promenade du bord de mer qui mène du centre vers le sanctuaire, une falaise où l'on peut admirer les oeuvres que les artistes italiens et internationaux ont sculptées directement sur les rochers lors de l'événement Scogliera Viva. Pour beaucoup de locaux, elle est considérée comme l'une des plus belles promenades de l'Adriatique.

En option : Déjeuner dans un restaurant

Retour à l'hôtel et après-midi libre.

Dîner et nuit à Jesolo.

#### (Jour 6) TREVISE ET LES COLLINES DU PROSECCO

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le ville de Trévise. Visite guidée à pied (extérieur) offrant une immersion dans cette ville vénitienne, révélant un passé intemporel. Une promenade vous mènera dans son élégant centre historique où palais et édifices de prestige abondent. Flânez le long des canaux de Trévise, souvent négligés par rapport à ceux de Venise, mais tout aussi charmants. A l'intérieur du Duomo, vous admirerez des fresques du Titien et de Pordenone. La piazza dei Signori, le coeur historique de Trévise, ne manque pas non plus d'intérêt avec son décors médiéval et renaissant.

En option : Déjeuner dans un restaurant du centre historique.

Route vers les collines du Prosecco entre Conegliano et Valdobbiadene, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2019. Arrêt à la jolie Valdobbiadene avec votre guide, réputée pour être la patrie du Prosecco. Vous pourrez admirer de petits vignobles sur d'étroites terrasses herbeuses, de magnifiques crêtes de collines, des villages et hameaux médiévaux, des forêts et des cultures. Lors de cette visite, vous visiterez un vignoble et dégusterez trois styles de Prosecco différentes en production.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi. Dîner et nuit.

#### (Jour 7) VICENCE ET BASSANO :

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ à la découverte de Vicence, riche en histoire et en art. La visite guidée commencera au coeur de cette ville, sur la Place des Seigneurs, avec la Loggia del Capitaniato, Basilica Palladiana et l'église Santa Corona (extérieurs).

En option : Déjeuner dans un restaurant du centre-ville.

Dans l'après-midi, découverte libre de l'historique Bassano, connu pour son histoire de la Première Guerre mondiale, ses céramiques et sa boisson alcoolisée traditionnelle appelée grappa. Nous passerons sur le célèbre "Pont degli Alpini" symbole de la ville.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi. Dîner et nuit.

#### (Jour 8) VENISE - FRANCE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Selon les horaires de départs des vols, transfert à l'aéroport de Venise et départ direction le France.

## Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.

Le forfait taxes et redevances des aéroports.

L'accueil à l'arrivée.

Le transfert aller et retour de l'aéroport à l'hôtel.

Le circuit en véhicule privé ou en transport public selon programme.

L'hébergement dans des hôtels 3\*.

La demi-pension ou pension complète selon la formule choisie.

La présence d'un accompagnateur francophone.

La taxe de séjour.

## Les prix ne comprennent pas :

Les frais de dossier.

Les repas et les boissons non inclus dans la formule.

Les dépenses d'ordre personnel.

Les excursions facultatives et les activités non mentionnées au programme.

Les repas éventuels aux escales.

Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.

Les garanties annulation, bagages, retard aérien.